



8 olympic medals (1948-2016) 



Haus des Sports
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen b. Bern

+41 (0)31 359 75 95
info@swiss-fencing.ch
www.swiss-fencing.ch

**A l'attention de
Tout(e)s les Président(e)s de Clubs**

Ittigen, le 5 février 2021

COMMUNICATION IMPORTANTE A tous les Clubs N° 23

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Chers Amies Sportives,
Chers Amis Sportifs,

Préambule

J'espère que vous avez toutes et tous commencé l'année dans de bonnes conditions, mais je crains que la crise sanitaire Covid-19 ne nous occupe encore pendant plusieurs mois au cours de l'année 2021 avec, malheureusement, une influence négative sur les activités de l'escrime en Suisse et sur leur reprise.

Voici dans ce contexte quelques informations.

1. Commande des licences

Pour mémoire, selon nos statuts, une licence est un document individuel qui marque l'adhésion en qualité de membre d'une personne à notre Fédération.

Dans ce contexte, il s'agit d'un paiement qui est effectué en principe par les membres eux-mêmes, et non par les clubs.

SWISS FENCING est toutefois consciente que, dans le cadre de cette crise sanitaire, la question du paiement des licences peut constituer un problème par rapport à certains membres dans les clubs qui s'interrogent sur la poursuite de leur activité dans le domaine de l'escrime dans le futur.

Soucieuse de permettre aux clubs de pouvoir préserver au mieux la base de leurs membres dans ce contexte difficile que nous vivons, il a été décidé de ce qui suit :

- a. Pour 2021, à titre exceptionnel, le prix des licences junior et senior ne sera facturé qu'à **25 %** de leur coût normal, SWISS FENCING renonçant ainsi au 75 % de cette entrée financière pour cette année.

Cette mesure n'est possible que grâce à la gestion financière prudente à laquelle nous nous sommes livrés ces dernières années et nous pensons ainsi opportun d'en faire profiter tous les clubs et tous les membres de la famille de l'Escrime dans ces temps difficiles.

- b. Le délai pour commander les licences annoncé sur notre site internet au 31 janvier 2021 est reporté au **vendredi 5 mars 2021**.

Nous comptons ainsi sur votre diligence et discipline pour effectuer cette commande dans le délai requis.

- c. Pour les clubs qui ont déjà commandé les licences 2021 et qui les ont déjà payées, ou qui ont payé un acompte supérieur à 25 %, SWISS FENCING prendra contact individuellement avec eux pour leur rembourser la part payée en trop.

J'espère vivement que cette action importante de SWISS FENCING en faveur de tous ses membres sera appréciée à sa juste valeur car le socle des licences a toujours constitué une entrée financière fondamentale pour la gestion de l'Escrime en Suisse, assurant ainsi une base régulière au fonctionnement de la Fédération.

Pour cette année 2021, le sacrifice effectué par SWISS FENCING envers ses membres va représenter une somme qui est proche de CHF 200'000.-, que nous pouvons nous permettre, pour le bien de l'Escrime en Suisse, compte-tenu de nos réserves financières.

2. Assemblée générale ordinaire 2021

Merci de noter la date de l'Assemblée générale ordinaire 2021 qui se tiendra le **samedi 8 mai 2021** et dont les modalités d'organisation vous seront communiquées ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation.

SWISS FENCING tient toutefois impérativement à ce que cette Assemblée générale se tienne en présence de ses membres et non par visio-conférence.

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien.

Recevez mes salutations sportives.



Olivier CARRARD
Président